

# Communiqué de presse

Paris, le 24 mars 2020

Les banques du Groupe BPCE, Banques Populaires, Caisses d'Épargne, Banque Palatine et Natixis se mobilisent dès aujourd'hui sur tous les territoires pour permettre à leurs clients de bénéficier du PGE (*Prêt Garanti par l'Etat*).

Les Banques Populaires, les Caisses d'Épargne, Banque Palatine et Natixis se sont mobilisées massivement et avec une immense réactivité pour que – dès le 25 mars et sur tous les territoires - leurs clients bénéficient du dispositif du PGE et elles s'engagent à examiner rapidement toutes les demandes qui leur seront adressées et ce jusqu'au 31 décembre 2020.

Le PGE concerne la très grande majorité des entreprises françaises quelles que soient leur taille et leur forme juridique. Sont ainsi éligibles des ETI, PME, TPE, les commerçants, artisans, exploitants agricoles, professions libérales, micro-entrepreneurs, entreprises innovantes et la plupart des associations et fondations ayant une activité économique... Les rares exceptions étant prévues par le décret.

Le PGE pourra représenter jusqu'à 3 mois de chiffre d'affaires 2019, ou deux années de masse salariale pour les entreprises innovantes ou créées depuis le 1er janvier 2019. Il bénéficie d'un différé d'amortissement total (intérêts + capital) pour la première année. A l'issue de cette période initiale, le client pourra choisir d'amortir le prêt sur une durée maximale de cinq ans. Il est distribué à prix coûtant et permettra ainsi aux entrepreneurs de passer au mieux cette situation de crise exceptionnelle.

Fidèles à leur histoire, les Banques Populaires, les Caisses d'Épargne, Banque Palatine et Natixis contribueront ainsi à l'effort collectif de sauvegarde de l'économie française.

Laurent Mignon, président du directoire du Groupe BPCE a déclaré : « *Dans la période actuelle que traverse notre pays, l'engagement des Banques Populaires, des Caisses d'Épargne, de Banque Palatine, de Natixis et de tous nos collaborateurs pour soutenir l'économie française est fondamental. Toutes les banques du Groupe BPCE, partout dans les territoires sont prêtes dès le 25 mars pour distribuer ces prêts à leurs clients. L'ensemble des moyens de l'Etat et la mobilisation de nos banques régionales vont permettre d'apporter les bonnes solutions aux entreprises confrontées à cette crise hors norme.* »

## **A propos du Groupe BPCE**

*Le Groupe BPCE, avec son modèle de banque coopérative universelle représenté par 9 millions de sociétaires, est le deuxième acteur bancaire en France. Avec 105 000 collaborateurs, il est au service de 30 millions de clients dans le monde, particuliers, professionnels, entreprises, investisseurs et collectivités locales. Il est présent dans la banque de proximité et l'assurance en France avec ses deux grands réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne ainsi que la Banque Palatine. Il déploie également, avec Natixis, les métiers mondiaux de gestion d'actifs, de banque de grande clientèle et de paiements. A travers ce dispositif, il propose à ses clients une offre complète et diversifiée : solutions d'épargne, de placement, de trésorerie, de financement, assurance et d'investissement. La solidité financière du groupe est reconnue par quatre agences de notation financière, Moody's (A1, perspective stable), Standard & Poor's (A+, perspective stable), Fitch (A+, perspective stable) et R&I (A+, perspective positive).*

---

## **Contact presse Groupe BPCE**

Christophe Gilbert: + 33 1 40 39 66 00

Email: [christophe.gilbert@bpce.fr](mailto:christophe.gilbert@bpce.fr)